

Éligible

DCI

Référence : IOB-DCI7-BK

Public visé

- Toute personne amenée à exercer des activités d'élaboration, de proposition, d'octroi ou de conseil en matière de contrat de crédit immobilier aux consommateurs relatifs aux biens immobiliers à usage résidentiel.

Public concerné
Spécifique

Prérequis
Aucun

Méthode
E-learning

Durée : 7H

Prix : 98 € *

* Exonéré de TVA
(Art.261.4.4a du CGI)

Objectifs de la formation

- Maintenir son niveau de compétences en matière de crédit immobilier.
- Appréhender les évolutions du cadre juridique de l'exercice de l'activité.
- Maintenir les connaissances et les compétences adaptés aux besoins opérationnels du collaborateur.
- Répondre aux exigences de formation posées par la loi (renouvellement inscription ORIAS) pour les intermédiaires en opérations de banque et services de paiement (IOBSP).

Compétences visées

- Maintenir son niveau de compétences en matière de crédit immobilier.
- Appréhender les évolutions du cadre juridique de l'exercice de l'activité.

Modalités d'évaluation

Une validation des connaissances se fait tout au long de la formation par l'intermédiaire de quiz.

Durée d'accès
au campus de formation
en ligne :

6 mois d'accès



Document remis à l'issue de la formation :

- Attestation de formation annuelle obligatoire pour l'ORIAS.



Détails de la formation

La directive européenne (DCI) du 4 février 2014 impose aux professionnels intervenant dans le processus de souscription d'un crédit immobilier une formation d'actualisation et de maintien des connaissances de 7 heures, chaque année.

Cette formation en ligne vous permet d'obtenir l'attestation de formation annuelle obligatoire pour l'ORIAS.

Nous vous proposons une formule de formation DCI / IOBSP à la carte :
Vous pouvez choisir votre programme de formation selon vos préférences et votre besoin, en sélectionnant 2 blocs parmi les blocs de connaissances disponibles.

Pour composer votre formation DCI annuelle de 7 heures obligatoire, vous pourrez préciser les 2 blocs choisis, lors de la procédure d'inscription.

Bloc A

Environnement
de la construction
(3h30)

Bloc B

L'investissement
locatif
(3h30)

Bloc C

Assurance
emprunteur
(3h30)

Bloc D

Le dossier de
prêt immobilier
(3h30)

Bloc E

Connaissance du client
et droit de la famille
(3h30)

Bloc F

SCI
(3h30)

Bloc G

La fiscalité des
revenus immobilier
(3h30)

Bloc H

Les crédits
immobiliers 1
(3h30)

Bloc J

Transmission
du patrimoine
(3h30)

Bloc K

Transmission
du patrimoine -
Solutions avancées
(3h30)

Bloc L

Crédit immobilier
et aides de l'État
(3h30)

Bloc M

LCB-FT
(3h30)

Bloc N

Environnement du crédit
et prêts hypothécaires
(3h30)

➤ Voir le détail des blocs ci-après

Bloc A – Environnement de la construction

- Environnement juridique de l'acte de construire : Urbanisme et permis de construire
- CCMI
 - LA VEFA
 - Cadastre et publicité foncière

► Quiz

Bloc B – L'investissement locatif

- La location meublée
- Défiscalisation : les solutions immobilières
- La fiscalité des revenus fonciers
- La pierre papier - SCPI et OPCI
- L'IFI

► Quiz

Bloc C – Assurance emprunteur

- Assurance emprunteur - Généralités et souscription
- Assurance emprunteur - Risques garantis
- Environnement réglementaire de l'assurance emprunteur
- Le changement d'assurance emprunteur
- Assurance emprunteur et information du client

► Quiz

Bloc D – Le dossier de prêt immobilier

- Le montage d'un prêt immobilier
- Étude des prêts immobiliers
- Crédit immobilier et difficultés de l'emprunteur

► Cas d'application et quiz

Bloc E – Connaissance du client et droit de la famille

- Les régimes matrimoniaux communautaires
- Les régimes matrimoniaux séparatistes
- Le mariage : le régime primaire impératif
- Le PACS et le concubinage
- Le divorce

► Cas d'application et quiz

Bloc F – SCI

- Les SCI : associés et constitution
- Les SCI : fonctionnement
- Les SCI : fiscalité et comptabilité
- Les SCI : dissolution

► Quiz

Bloc G - La fiscalité des revenus immobiliers

- La fiscalité des revenus fonciers
- Défiscalisation : les solutions immobilières
- Défiscalisation : solutions avancées
- Location meublée
- La pierre papier - SCPI et OPCI
- La fiscalité de l'immobilier :
 - Les plus values-immobilière
 - L'IFI
 - Le dispositif Loc'Avantage
 - Le dispositif Denormandie

► Quiz

Bloc H - Les crédits immobiliers - 1

- Environnement réglementaire du crédit immobilier
- Environnement administratif du crédit immobilier
- Caractéristiques financières des crédits immobiliers
- Le montage d'un prêt immobilier

► Quiz

Bloc J - Transmission du Patrimoine

- La notion de patrimoine
- Introduction à la transmission du patrimoine
- Les successions
- Les libéralités
- La fiscalité de la transmission du patrimoine

► Quiz

Bloc K - Transmission du Patrimoine - Solutions avancées

- Les successions :
 - Généralités et dévolution successorale
 - Statut du conjoint survivant
 - Accepter ou renoncer
 - Gestion de l'indivision successorale
 - Droits respectifs des héritiers et du conjoint
- Généralités sur le démembrement de propriété
- Immobilier et démembrement de propriété
- Valeurs mobilière et démembrement de propriété
- assurance-vie et démembrement de propriété

► Cas d'application et quiz

Bloc L - Crédits immobiliers et aides de l'État

- Les financements immobiliers - I - Généralités
- Les financements immobiliers - II - Le PTZ
- Les financements immobilier - III - Les prêts aidés
- MaPrimrenov
- Financer les travaux de transition énergétique

► Quiz

Bloc M – Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB-FT)

- La notion de blanchiment
- L'organisation de la lutte
- L'organisation de la lutte en France
- L'obligation de vigilance
- La connaissance du client
- La notion des personnes politiquement exposées
- La déclaration de soupçon
- Le gel des avoirs

► Quiz

Bloc N – Environnement du crédit et prêts hypothécaires

- Le montage d'un prêt immobilier :
 - Situation personnelle
 - Les revenus
 - Patrimoine et situation bancaire
 - Pièces liées au projet
 - Pièces liées au financement
- Les hypothèques
- Les financements adossés à l'immobilier
- Crédit immobilier et difficultés de l'emprunteur

► Quiz

Déroulement de la formation et méthodes pédagogiques

Nos formations E-learning permettent un apprentissage efficace et accessible à tous.

Elles sont composées de modules interactifs, animés et pédagogiques, avec :

- Des dessins animés immersifs ;
- Des apports de connaissances graphiques et animés ;
- Des exercices d'ancrage tout au long des séquences ;
- Des quiz d'entraînement et d'évaluation ;
- Des cas d'application approfondis où l'apprenant est immergé, le temps d'un learning game, dans son environnement de travail.

Supports d'apprentissage

- Carnet de prise de notes.
- Fiche de synthèse.



Un peu d'histoire



Jean-Michel Pauline a fondé Babylon.fr en 1990 et en a dirigé les activités jusqu'en 2023.

Tout au long de sa carrière, il a conjugué responsabilités opérationnelles et développement de formations, contribuant ainsi à l'essor et à la notoriété de l'entreprise.

Depuis 2023, notre équipe perpétue cette vision avec passion et détermination.

Une équipe spécialisée assure désormais la continuité pédagogique, enrichissant et actualisant régulièrement nos programmes de formation. Notre engagement est de maintenir l'excellence et la pertinence des contenus qui ont fait la réputation de Babylon.fr.

Vos référents

Tutorat et accompagnement

Durant toute votre formation, **babylon.fr** reste à votre service pour toute question pédagogique. En cas de problème technique, ou pour toute question, notre support en ligne est là pour vous apporter de l'aide (support@babylon.fr).

Un spécialiste métier pourra être interrogé à tout moment au cours de votre formation. En cas de difficulté de formation, vous ne vous retrouvez pas seul.

Contact

Pédagogique et administratif : Léa PAULINE - lea.pauline@babylon.fr / +33 4 79 25 94 96

Technique : Lionel PARENT - lionel.parent@babylon.fr / +33 4 79 25 94 96



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie suivante :
actions de formation

Environnement technique

Pour démarrer dans de bonnes conditions, il vous faut :

- ▶ Avoir à sa disposition, pendant toute la durée de la formation, un ordinateur, une tablette ou un smartphone avec un navigateur à jour (Google Chrome, Edge, Firefox ou Safari selon l'appareil utilisé).
- ▶ Maîtriser l'usage des logiciels d'accessibilité le cas échéant (NVDA, JAWS, VoiceOver ou TalkBack selon l'appareil utilisé).
- ▶ Avoir une certaine aisance avec un ordinateur et savoir utiliser au minimum les principales applications courantes (messagerie, navigateur web, bureautique, PDF...).
- ▶ Savoir utiliser internet et avoir un accès avec une connexion haut débit.

Accessibilité



Nous sommes engagés dans un processus d'amélioration de l'accessibilité de nos modules de formation en nous appuyant sur les plus hauts standards actuels.

En plus des sous-titres déjà en option dans la version standard, la navigation est pensée pour les utilisateurs de lecteur d'écran et pour les personnes n'utilisant que le clavier (exercices adaptés...).

La fiche de synthèse de fin de module est structurée pour répondre aux normes d'accessibilité.

Financement et prise en charge de la formation par votre OPCO.

En tant qu'organisme certifié Qualiopi, votre formation chez Babylon.fr peut être prise en charge par un opérateur de compétences (OPCO).

Après avoir identifié l'OPCO dont vous dépendez, renvoyez-lui le devis signé et le programme de votre formation, accompagné de la demande de prise en charge financière que l'on vous fournit.

Vous n'avez plus qu'à attendre l'avis de validation de votre OPCO sous forme de convention de prise en charge à signer.

En fin de formation nous vous transmettons les documents attendus par l'organisme de prise en charge (attestation d'assiduité, relevé de connexion, facture acquittée...) qui vous permettront de finaliser votre demande de remboursement.

Démarrage des sessions de formation

Les entrées en formation se font à tout moment.

Modalité de suivi et fonctionnement du campus

Chaque apprenant possède un identifiant unique et un mot de passe personnel lui permettant de s'identifier sur l'espace de formation. Toutes les actions de formation en ligne font l'objet d'un relevé de connexion.

Un suivi de formation régulier est effectué par nos soins. Un outil de suivi permet le cas échéant à un tuteur, de suivre à distance l'évolution du parcours de l'apprenant.

Modalités d'inscription

Vous pouvez vous inscrire directement sur notre site, sur la page de la formation, en remplissant le formulaire d'inscription que vous trouverez en cliquant sur le bouton « je suis intéressé.e ».

Nos conseillers sont à votre disposition
pour construire votre projet.

Conseillez-moi

formation@babylon.fr
04 79 25 94 96
(Appel non-surtaxé)

